

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 5 février 2025**

Communication n° 03/02.2025

Objet: place de jeux du Chauchy

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La place de jeux du Chauchy n'étant plus au goût du jour, nous prévoyons de déposer un préavis dans le courant du 1^{er} semestre pour moderniser cette zone. Les travaux sont planifiés pour l'automne 2025.

Dans ce cadre, nous avons appris que le fabricant KUKUK propose d'installer gratuitement, sans engagement, des places de jeux temporaires, pour célébrer les 10 ans de son implantation en Suisse.

Ainsi, nous avons déposé une candidature qui a été acceptée, si bien qu'une plateforme de jeux sera installée à la plage du Chauchy en juin et juillet prochain, à côté de la structure existante.

La Municipalité

Saint-Prex, le 5 février 2025/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Anouk Gäumann, au 079 229 29 72